

## Maître.sse de Maison 2025

### Titre à finalité professionnelle de niveau 3

Délivrée par la CPNE-FP

*Une passerelle est possible pour les personnes ayant suivi la formation de Surveillant.e de Nuit.*

Code RNCP : n°37424

Nom du certificateur : CPNE-FP

Date d'enregistrement de la certification : 27/03/2023.

---

## LE METIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le maître de maison intervient auprès d'un public d'enfants, d'adolescents, d'adultes en situation de précarité ou en difficultés sociales ou familiales, de handicap, ayant une autonomie relative dans les actes de la vie courante. Il assure l'adaptation, la qualité et la sécurisation du cadre de vie, réalise les actes de la vie courante, et participe à l'accompagnement des personnes au travers de ces activités, dans le respect du projet personnalisé d'accompagnement et du projet d'établissement ou de service. Il assure une présence permanente la journée et/ou en soirée.

### PRE-REQUIS

- Exercer l'emploi de Maître.sse de Maison (ou avoir exercé à minima 3 mois dans les 3 dernières années) dans les secteurs sanitaires, sociaux, ou médico-sociaux
- Ou avoir réalisé une période de découverte (PMSMP) de 10 jours minimum sur un poste de Maître.sse de Maison
- Ou disposer d'une expérience professionnelle de 10 jours minimum sur un poste de Maître.sse de Maison

### OBJECTIFS

#### Blocs de compétences à acquérir

- Bloc 1 : Adapter le cadre de vie et réaliser les actes de la vie courante dans une démarche sécurisée et éco-responsable.
  - o Planifier et prioriser son activité
  - o Adapter le cadre de vie à la situation, aux attentes et au projet de la personne accompagnée
  - o Garantir l'entretien des espaces privatifs et/ou des espaces de vie communs
  - o Garantir l'entretien du linge
  - o Gérer les temps de repas en collaboration avec les personnels concernés
  - o Gérer les stocks et les achats du quotidien
  - o Assurer une veille active et participer à la mise en sécurité physique des personnes
  - o Adapter sa pratique professionnelle lors de la réalisation des actes de la vie courante
- Bloc 2 : Accompagner les personnes dans les actes de la vie courante.
  - o Adapter son accompagnement dans les actes de la vie courante
  - o Participer au développement et au maintien des capacités de la personne
  - o Contribuer à l'hygiène et au confort de la personne
  - o Intervenir en prévention ou lors de situations problématiques avec la posture adaptée

- Bloc 3 : Participation à l'équipe pluri-professionnelle
  - o Se positionner comme maître de maison dans son établissement ou service
  - o Communiquer au sein de l'équipe pluri-professionnelle
  - o Coopérer avec l'équipe pluri-professionnelle au quotidien et lors des temps d'échanges et de réunions.

## DUREE DE LA FORMATION

- **PARCOURS CLASSIQUE** : 231 heures
- **PARCOURS SPECIFIQUE** : 245 heures

## MODALITES DE FORMATION (THEORIQUES ET PRATIQUES)

### - THEORIQUE

La formation se déroule dans les locaux de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux. La durée totale est de 231 heures ou de 245 heures selon le bilan de positionnement préalable à l'entrée en formation.

La formation se décline en 3 blocs de compétences :

Bloc 1 : 77 heures

Bloc 2 : 84 heures

Bloc 3 : 49 heures

### - PRATIQUE

Formation pratique de 210 heures, en alternance avec les temps de formation, si le candidat n'est pas en poste de Maître.sse de Maison.

Une appréciation de stage est réalisée par le référent professionnel du lieu de stage.

Les personnes intervenant dans la formation Maître.sse de Maison sont des professionnels et/ou des formateurs.

## METHODES MOBILISEES

Cours théoriques, méthodologiques, partage d'expérience, TD, suivi pédagogique individuel, accompagnement de groupe et individuel aux dossiers.

## MODALITES D'EVALUATION

Bloc 1 :

- Validation SST
- Validation HACCP
- Validation EPI
- Entretien oral (étude de cas)

Bloc 2 :

- Entretien oral (analyse préparée d'une situation d'accompagnement vécue)

Bloc 3 :

- Entretien oral (présentation d'une fiche synthétique décrivant le contexte d'exercice et d'un dossier de preuves professionnelles)

## INDICATEURS

Taux de réussite : 100% en 2023

Taux d'employabilité à l'issue de la formation : 97% (insertion globale à 6 mois après la formation – année 2021)

## TARIFS

Frais d'inscription liés aux tests de positionnement : 90€

Coût de la formation : 3 307.50€

## FINANCEMENTS

Le service financement de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux peut vous renseigner sur les modalités de financement possibles de cette formation.

Retrouvez les informations sur <https://www.irtsnouvelleaquitaine.fr/financement/les-dispositifs-de-financement-selon-votre-statut>

## NOMBRE DE PLACES EN FORMATION

La taille des groupes est fixée à 16 stagiaires maximum. + 2 stagiaires en parcours partiel.

## CALENDRIER D'ADMISSION

L'admission (tests de positionnement) est réalisée dans les 2 mois précédant l'entrée en formation.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### Comment candidater ?

#### 1. Inscription en ligne aux épreuves de positionnement pour tous les candidats.

16 places sont à pourvoir. Les candidatures sont retenues par ordre d'arrivée des dossiers complets. Au-delà de la réception des 16 premiers dossiers complets, une liste d'attente est établie en cas de désistement des candidats.

#### 2. A l'issue de l'obtention des épreuves de positionnement :

Le service des admissions transmettra par mail aux employeurs et/ou candidats la synthèse du bilan de positionnement ainsi que le dossier d'inscription à la formation qui sera à retourner avant la date limite d'inscription indiquée sur ce dossier.

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Chaque projet est individualisé et adapté à la situation en fonction du candidat, et de son admissibilité à la suite d'un entretien de positionnement.

Le positionnement réalisé avant l'entrée en formation se compose :

- Des tests écrits permettant de vérifier les prérequis quant à l'acquisition des savoirs de base (description d'une photo et QCM bureautique/informatique)
- D'un entretien de positionnement permettant de vérifier la pertinence et la faisabilité de la formation au regard du projet de la personne et de sa motivation

## CONTACTS

**Pour toute question relative à l'admission en formation :**

[admissions@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:admissions@irtsnouvelleaquitaine.fr)

**05.56.84.20.47**

**Pour toute question relative à la formation :**

[contact.mm@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:contact.mm@irtsnouvelleaquitaine.fr)

**Pour toute question relative à l'apprentissage :**

[apprentissage@irtsnouvelleaquitaine.fr](mailto:apprentissage@irtsnouvelleaquitaine.fr)